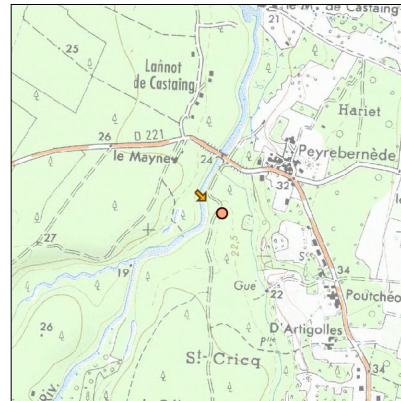
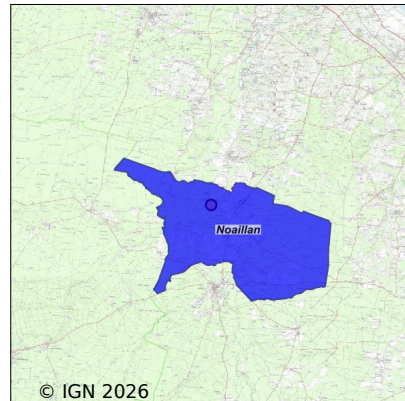


Système d'assainissement 2024

NOAILLAN

Réseau de type Séparatif



Station : NOAILLAN

Code Sandre	0533307V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD GIRONDE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2012
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk et Pt phy-chi)
Capacité	1 500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	90 Kg/j
Charge nominale DCO	189 Kg/j
Charge nominale MES	135 Kg/j
Débit nominal temps sec	250 m3/j
Débit nominal temps pluie	37 m3/j
Filières EAU	File 1: Boues activées faible charge, aération p, Traitement physico-chimique en aération
Filières BOUE	File 2: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	431 632, 6 382 689 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Ciron

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Noaillan depuis 2012

Observations SDDE

Système de collecte

En 2024, 471 abonnés sont raccordés au réseau de collecte. Le nombre d'habitants estimé est de 1 154 soit 77 % de la capacité nominale de la station d'épuration.

Le réseau de collecte est en séparatif.

Aucune convention de raccordement au réseau pour des industriels n'est signée.

11 postes de relevage sont présents sur le réseau, en comptabilisant l'ouvrage général en amont de la station (télégestion : 1 sur le PR général, traitements H₂S : 0).

Le poste Le Rous possède un trop-plein vers le ruisseau proche (pas de détection, non soumis à autosurveillance, trop-plein situé dans un regard en amont du poste).

Le poste de relevage général, en amont de la station, peut monter en charge et déborder via une ouverture dans le génie civil (au ras du sol), suite à des dysfonctionnements des pompes qui peuvent être liés à des surcharges hydrauliques ponctuelles (détection par poire de niveau reportée sur la télésurveillance de la station).

Les postes de relevage sont nettoyés par un hydrocureur chaque trimestre. L'exploitant les visite chaque semaine pour assurer un entretien courant.

Événements 2024 :

- Le 16/04, au niveau du PR ROUS, l'exploitant a détecté une pollution aux hydrocarbures (source non identifiée), sans impact visible sur la station d'épuration ;

- Du 27/02 au 28/02, débordement du PR principal en amont de la station (environ 200 m³ d'effluents déversés) ;

- Du 02/03 au 04/03, débordement du PR principal à cause d'une pompe bouchée (environ 250 m³ déversés) ;

- Du 28/09 au 30/09, débordement du PR principal (environ 300 m³ d'effluents déversés sur la période).

Il est nécessaire de fiabiliser le dispositif de téléalarme pour limiter les périodes de déversements d'effluents bruts au milieu.

La collectivité prévoit d'externaliser le boîtier électrique de commande des deux pompes du poste général, actuellement placé dans la cuve, pour simplifier les procédures de redémarrage des pompes et pour des questions de sécurité.

Selon les volumes enregistrés en 2024 par l'automatisme :

Point « A3 » : Entrée station

Débit

(m³/j) Charge de la station

(%)

Volume moyen journalier	165	73
-------------------------	-----	----

Volume journalier maximum	484	215
---------------------------	-----	-----

Percentile 95 (année 2024)	239	106
----------------------------	-----	-----

Percentile 95 (sur 5 ans) 223	99	
-------------------------------	----	--

Nombre de dépassement du débit nominal (225 m ³ /j)		30
--	--	----

Le réseau reste sensible aux intrusions d'eaux claires météoriques lors de forts événements pluvieux, pouvant entraîner ponctuellement des surcharges hydrauliques en entrée de station.

Il est rappelé qu'un diagnostic périodique du réseau doit être réalisé réglementairement avant le 31/12/2025.

Station d'épuration

Aspect général :

Les ouvrages sont en bon état et la station est bien entretenue.

Attention à la présence de galeries dans les berges des casiers à boues ; l'exploitant a débuté le piégeage des rongeurs qui en sont la cause.

Prétraitements :

Le dégrilleur est en bon état et fonctionne correctement.

Les refus de dégrillage sont évacués par le service des ordures ménagères : l'estimation du volume annuel évacué serait à faire.

Le dessableur/dégraiseur est en bon état. L'insufflation d'air et le raclage des graisses sont fonctionnels.

L'aérateur du dégraiseur a été changé le 15/06/2024.

Les sables produits (environ 1 m³/ an) sont évacués sur la station d'épuration de La Réole.

Les graisses sont évacuées par la société Saint Marc vers la station d'épuration de Bazas (2 évacuations en 2024 pour un total de 6 m³).

Traitement :

La zone de contact (eaux prétraitées / boues recirculées) qui précède le bassin biologique est en bon état (pas d'accumulation de filasses) ; l'agitateur est fonctionnel.

L'aération du bassin " boues activées " est réalisée par trois turbines pilotées par une horloge ; celles-ci ont été fonctionnelles en 2024.

Il est conseillé de prévoir à court terme une révision des trois turbines (entretien des moto-réducteurs notamment).

Les réglages des périodes d'aération et de non-aération sont réalisés régulièrement par l'exploitant en fonction des tests de terrain sur le rejet et du taux de boues dans le bassin d'aération.

Des boues mortes restent toujours bloquées par les jupes des turbines, ne pouvant donc être évacuées par l'exutoire du bassin.

Le dégazeur demeure en bon état, sans accumulation excessive de mousses en surface.

Le clarificateur est resté dans un état global satisfaisant.

Le voile de boue reste en général supérieur à 1,5 m de profondeur ; la présence de flottants en surface est variable, signes possibles d'une dénitrification dans l'ouvrage (sans conséquence sur la qualité du rejet).

Les pompes de recirculation des boues sont asservies au débit entrant (déclenchement et arrêt simultanément aux pompes d'eaux brutes), avec un mode horloge en secours.

La lagune de finition est en bon état (ponctuellement quelques lentilles d'eau et algues vertes, bête pas abîmée).

Qualité du rejet / Charges polluantes :

Selon les quatre analyses disponibles en 2024, la qualité du rejet mesurée en sortie de clarificateur est satisfaisante pour l'ensemble des paramètres physico-chimiques (MES, organiques et azotés), avec un respect des normes en vigueur.

Les rendements épuratoires sont également corrects.

Selon le suivi des tests de terrain, la dénitrification peut parfois être insuffisante et donc entraîner ponctuellement des concentrations plus élevées en nitrates ; l'étape de nitrification est quant à elle correcte.

Il est rappelé que l'élément phosphore n'est plus traité depuis mi-2021 (suppression de la norme en phosphore total où un arrêt de l'injection de chlorure ferrique).

La charge polluante entrante moyenne 2024 représente 44 % de la capacité nominale de la station ; cette valeur est cohérente avec celles estimées les années précédentes, sans grande évolution. Cela laisse une marge confortable pour des raccordements supplémentaires.

A noter que le ratio DCO/DBO₅ est un peu trop élevé (3,8) lors du bilan d'avril, pour des eaux usées domestiques. Les concentrations pour les différents paramètres sont d'ailleurs plus faibles que pour le bilan d'octobre, sous l'effet possible d'une dilution par des eaux claires parasites.

Autosurveillance :

La station est équipée :

- d'un débitmètre électromagnétique en entrée station,
- d'un préleveur automatique en entrée station, réfrigéré, asservi au débit entrant,
- d'un chenal de mesure en sortie de clarificateur, avec canal venturi et débitmètre ultrason,
- d'un préleveur automatique en sortie de clarificateur, asservi au débit sortant,
- d'un débitmètre électromagnétique sur l'extraction des boues vers les rhizofiltres.

L'écran digit

Sous produits

Les boues produites en excès sont extraites pour déshydratation sur des lits de séchage plantés de roseaux.

La filière fonctionne correctement.

Il est rappelé qu'une évacuation à moyen terme des boues dans le respect de la réglementation actuelle est à prévoir, de manière à disposer de suffisamment de volumes de stockage (curage d'au moins 3 casiers). La valorisation en épandage agricole serait la solution la plus simple, sous réserve de terres disponibles et de conformité des boues ; un dossier de plan d'épandage serait alors à constituer. Une autre solution consisterait dans l'envoi des boues en centre de compostage.

Au niveau des rhizofiltres, à l'inverse des deux années précédentes, les casiers n'ont pas été envahis en surface par des liserons. La densité des roseaux est correcte. Il convient de respecter une bonne alternance de l'alimentation pour favoriser de bonnes conditions de séchage.

En 2024, la production de boues théorique est estimée à 11,1 t.MS.

La production de boues déclarée par l'exploitant est de 11,9 t.MS.

Le taux de production de boues est donc de 1,07 (correct).

Aucune évacuation de boues n'a été effectuée en 2024.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	166 m3/j	449 %			195 m3/j	
DBO5	38 Kg/j	42 %	230 mg/l	99 %	0,5 Kg/j	2,5 mg/l
DCO	113 Kg/j	60 %	690 mg/l	93 %	8,3 Kg/j	42 mg/l
MES	41 Kg/j		245 mg/l	96 %	1,5 Kg/j	7,9 mg/l
NGL	13,8 Kg/j		83 mg/l	95 %	0,7 Kg/j	3,7 mg/l
NTK	13,8 Kg/j		83 mg/l	96 %	0,5 Kg/j	2,8 mg/l
PT	1,3 Kg/j		8 mg/l	51 %	0,6 Kg/j	3,4 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533307V001>